

VILLE DE LA FERTE-BERNARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 20 Mai 2010
Date d'affichage 20 Mai 2010
Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 20 (1 procuration)
votants 21

L'AN DEUX MILLE DIX

Le VINGT SEPT MAI à dix huit heures trente,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni aux Halles Denis BEALET en séance publique
sous la présidence de Monsieur Jean Carles GRELIER

Etaient présents : M. Jean Carles GRELIER, Mme Janine BOIS, M. Pierre RABOT, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Philippe GALLAND, Mme Cécile KNITTEL, M. Didier REVEAU, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Daniel GUEDET, Mme Marie-Odile DELILLE, M. Moïse JAMET, Mme Marie-Claire DUCCELLIER M. Nicolas CHABLE, M. Thomas GAETAN, M. François MARIANI, Mme Mme Edith ALIX, M. Michel ARBOUYS, M. Claude DROUET, Mme Annette MORIETTE, M. Hervé MORVAN,

Excusés : M. Jean THOREAU, Mme Dominique BURLLOT, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gérard GUESNE, Mme Marie-Dominique DAMOTTE, M. Pascal DEFAYE, Mme Patricia BESSUAND, Mme Paulette CAVRET (pouvoir à M. DROUET).

Secrétaire : Madame Marie-Odile DELILLE

AMENAGEMENT DE LA PLACE LEDRU ROLLIN : DEPOT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DE MONSIEUR LE MENER

Monsieur le Maire, présente aux membres de l'Assemblée le projet d'aménagement de la Place Ledru Rollin. Il rappelle aux membres de l'Assemblée que le montant prévisionnel des travaux s'élève à 920.000 Euros H.T.

Il informe le Conseil Municipal, qu'afin de financer cette opération, une subvention peut être allouée, au titre de la Réserve Parlementaire, par Monsieur Le MENER, Député de la 5^{ème} Circonscription de La Sarthe. Celle-ci pourrait s'élever à 40.000 Euros.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants

Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à déposer dans le cadre de l'aménagement de la Place Ledru Rollin, un dossier de demande de subvention, au titre de la Réserve Parlementaire de Monsieur Dominique LE MENER, Député de la 5^{ème} Circonscription de La Sarthe.

A effectuer toutes démarches visant à l'obtention de cette aide.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Jean-Carles GRELIER

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

072-217201326-20100528-DEL_10_05_1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le sous-préfet : 28/05/2010
Publication : 28/05/2010

Pour l'Autorité Compétente", par délégation